



Syndicat CGT:
Gascogne Wood Products
Gascogne Dax
Gascogne Paper / Sack

Le Groupe Gascogne en danger !

Le 24 février 2012, le Groupe GASCOGNE annonçait son intention de mise en vente de sa branche « Complexes », en invoquant une décision stratégique.

Dès lors, les syndicats CGT du Groupe ont initié et multiplié des rencontres avec tous les acteurs sociaux économiques (responsables du Groupe, pouvoirs publics, experts) pour tenter d'avoir les tenants et aboutissants d'une décision qui reste pour le moins, historique.

Si les avis divergent sur les conséquences d'une telle décision, un consensus se dégage sur la cause. Tous s'accordent « *les partenaires financiers (les banques) ne veulent plus assumer les risques de la politique industrielle du Groupe* ».

Incontestablement, l'endettement du Groupe est important. Mais nous actons en revanche, que cela génère des revenus non négligeables aux banques (intérêts, frais financiers) en comparaison des résultats opérationnels. A contrario, nous contestons l'option choisie sous la contrainte financière de désendettement.

Décider de vendre sous la contrainte, la branche la plus dynamique du Groupe (représentant près de 40 % du chiffre d'affaire) c'est hypothéquer gravement sa pérennité et son avenir.

Rappelons-nous qu'en 2010 (déjà sous contrainte financière) le Groupe avait cédé la branche Distribution (plus de 600 salariés) pour se désendetter.

Deux ans plus tard on assiste au même scénario et à la même solution qui consiste à vendre les « *derniers bijoux de famille* » sans perspectives industrielles d'avenir.

Que feront-ils dans les années ou mois qui viennent si la situation perdure ?

Les besoins en investissement pour les branches « papier et sacs » sont colossaux et les rentabilités médiocres de l'ensemble des branches (y compris bois) ne sont pas de nature à envisager sereinement l'avenir de **la dernière filière papetière française**.

En ce qui concerne la branche « complexes » en vente (Dax, Jarnac, Muppa, Linnich (Allemagne), Martigny (Suisse) soit 614 salariés, les dirigeants qualifient cette opération comme une bonne nouvelle.

Nous ne sommes pas crédules, aucune entreprise ou Groupe français ou étranger ne garantit les emplois et les acquis sociaux plus d'un an, suite à une cession –acquisition. Les mauvaises expériences dans ce domaine sont nombreuses. De plus, comment ne pas être inquiet quand les dirigeants ne partagent pas le même avis sur ce que devrait être le futur acquéreur (industriel ou fond d'investissement).

Nous ne pouvons laisser aux seules mains des financiers des décisions qui engagent l'avenir de dizaines d'entreprises et plus de 2300 salariés, représentant pour la région le fleuron de la filière bois-papier.

L'absence de politique de développement du Groupe Gascogne durant ces dix dernières années, l'actionariat déchiré par de multiples conflits d'intérêts conduisent la dernière filière papetière française droit dans le mur.

Démanteler le Groupe, c'est contribuer à sa perte en le privant de capacités à pouvoir surmonter les crises, comme il l'a fait depuis plus de 40 ans.

Nous réaffirmons que l'avenir ne pourra se construire qu'avec l'ensemble des branches du Groupe dans leurs diversités et leurs complémentarités.